

Conseil Municipal – mercredi 02 septembre 2015

Début : 18 h 10

Présent : LARRIPA Michel, BALAYE Jean-Pierre, IBANEZ Lydia, VERGE Carole, DUCHATEL Marie, GAMBUS Béatrice, LANDMANN Benoît

Secrétaire : DUCHATEL Marie

Absent : BALMIER Sylvie, GARESE Pierre.

Absent excusé : CARDONA Hubert

Procuration : CARDONA Hubert à IBANEZ Lydia

- ✓ Délibération pour Décision Modificative du Budget
- ✓ Délibération pour Libéralités reçues de divers habitants
- ✓ Délibération pour Demande de subvention pour travaux de création d'une STEP à Croux
- ✓ Point sur les travaux de rénovation de l'école
- ✓ Questions diverses - Affaires communales

1) Délibérations :

- Délibération pour Décision Modificative du Budget. *Adopté à l'unanimité des membres présents*
- Délibérations pour libéralités reçues => encaissement de deux chèques de 100 € suite à la location du foyer communal. *Adopté à l'unanimité des membres présents*
- Délibérations pour demande de subventions pour la création d'une STEP à Croux. *Adopté à l'unanimité des membres présents*

2) Ecole : Les travaux de rénovation de l'école ont été terminés à temps. Le revêtement de sol initialement prévu s'est révélé défaillant et a été remplacé par un revêtement de qualité nettement supérieure sans surcoût pour la commune. Il a également été procédé à la remise aux normes de l'installation électrique et les prises nécessaires pour brancher les 5 ordinateurs portables récupérés par l'institutrice ont été installées. Le résultat donne entière satisfaction.

3) Des travaux de réfection de la voirie (réparation des nids de poule) et de curage des fossés vont être entrepris incessamment par les employés communaux.

Affaires communales :

- Le jour de ramassage des encombrants va être changé et déplacé au dernier vendredi de chaque mois. Suite à des problèmes d'incivilité la municipalité rappelle qu'il ne faut pas déposer les encombrants n'importe quand. Les employés ne ramasseront plus les encombrants en dehors des jours programmés.
- L'organisation d'une journée citoyenne est en projet. Une communication sera faite par la Mairie au moment opportun.

Fin de la séance à 19 heures 20

Le Maire,
Lydia IBANEZ